



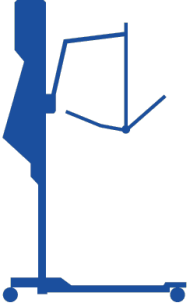
















## Aide en soins et accompagnement

### Directive transfert des client-e-s et manipulation de lourdes charges en général

Supplément à l'annexe 2 du plan de formation

Les jeunes âgés de 15 à 18 ans, après avoir suivi une formation théorique et pratique, n'accomplissent certaines tâches que lorsque les moyens auxiliaires adéquats sont mis à disposition.				
Source de charge physique	Normes		Etape 1 Situation pratique	Etape 2 Directive pratique
1. Mobilisation dans le lit et transfert horizontal 	<p>15-16 ans: Ne pas soulever plus de 15 kg (hommes) /11 kg (femmes) dans des conditions optimales (art.25, commentaires sur l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail).</p> <p>Ne pas pousser ou déplacer plus de 10/8 kg d'une main ou 17/13 kg avec les deux mains. Ne pas tirer plus de 4 kg à la force des doigts.</p> <p>16-18 ans: Ne pas soulever plus de 19 kg (hommes) /12 kg (femmes) (art. 25 commentaire sur l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail).</p> <p>Ne pas pousser ou déplacer plus de 12/10 kg d'une main ou 20/15 kg avec les deux mains. Ne pas tirer plus de 4 kg à la force des doigts.</p>		Le client / la cliente peut avec un peu d'aide changer de position dans le lit.	Moyens auxiliaires (par ex. potence de lit) et un lit électrique à hauteur réglable.
			Le client / la cliente peut difficilement aider au transfert.	Utilisation d'une planche de transfert coulissante et d'un lit électrique à hauteur réglable.
			Le client / la cliente est totalement passif / passive.	Utilisation d'un lit électrique à hauteur réglable et d'une planche de transfert coulissante Un lit médicalisé rotatif est une autre alternative pour un changement de position dans le lit.

Les jeunes âgés de 15 à 18 ans, après avoir suivi une formation théorique et pratique, n'accomplissent certaines tâches que lorsque les moyens auxiliaires adéquats sont mis à disposition.				
Source de charge physique	Normes		Etape 1 Situation pratique	Etape 2 Directive pratique
<p>2. Transfert du client / de la cliente du et vers le lit, chaise/fauteuil roulant ou WC</p> 	Comme sous 1.	 	Le client / la cliente arrive presque tout seul/toute seule à se lever et à marcher, mais de manière mal assurée.	Soutien du personnel soignant nécessaire év. en s'aidant d'un moyen auxiliaire comme un verticalisateur, un déambulateur à hauteur variable ou un disque de transfert tournant.
			Le client / la cliente ne peut pas se lever seul-e, le tronc est un peu stable et peut en partie s'appuyer sur ses jambes.	Utilisation d'une sangle de redressement ou d'un moyen auxiliaire comparable.
		 	Le client / la cliente n'a pas assez de stabilité du tronc et ne peut pas tenir sur ses jambes avec ses propres forces.	Utilisation d'un lève-personne fixe au sol. Peut aussi être effectué à l'aide d'un lève-personne plafonnier.
<p>3. Mettre / ôter des bas de contention</p> 	Comme sous 1.		Le client / la cliente porte des bas de contention classe 2 ou plus.	Utiliser une aide à la mise en place de bas de contention.
<p>4. Charge statique (tâches effectuées dans des postures inconfortables)</p>  	Pas plus de 1 minute avec une rotation du torse ou une flexion du torse de plus de 30°.	 	Le client / la cliente est douché-e en position assise.	Utiliser une chaise de douche à hauteur réglable.
			La toilette et les soins se font dans le lit.	Utiliser un lit électrique à hauteur réglable
		 	La douche se fait en position couchée.	Utiliser un chariot de douche à hauteur réglable.
			Le soin des plaies dure plus d'une minute.	Utiliser des moyens auxiliaires de réglage de la hauteur (lit, chaise de douche et table de douche), lors des soins des plaies utiliser un repose-pieds, un accoudoir ou un tabouret.

Les jeunes âgés de 15 à 18 ans, après avoir suivi une formation théorique et pratique, n'accomplissent certaines tâches que lorsque les moyens auxiliaires adéquats sont mis à disposition.				
Source de charge physique	Normes		Etape 1 Situation pratique	Etape 2 Directive pratique
			Bain du client / de la cliente.	Utiliser une baignoire à hauteur réglable.
5. Déplacement de moyens auxiliaires sur roulettes 	Pas plus de 20 kg (lors de la mobilisation)		The Six Cart Questions (voir ci-dessous): une ou plusieurs questions sont répondues par la négative.	Si des points ont obtenu une réponse négative, il s'agit de faire en sorte qu'il soit répondu par un „oui“ à toutes ces questions ou que l'on puisse démontrer que la force nécessaire est inférieure à 20 kg (200 N) ou que le déplacement des moyens auxiliaires soit motorisé.

	The Six Cart Questions	Oui	Non
1.	L'objet dispose-t-il d'un système de roulement facile à manœuvrer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Le diamètre des roues mesure-t-il au moins 12 cm ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Le poids total de l'objet est-il inférieur à 300 kg ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Peut-on le déplacer sur un sol lisse, dur et plat ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Le parcours a-t-il pu être totalement égalisé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	L'objet est-il pourvu de poignées et de surfaces de contact permettant de le pousser à la bonne hauteur (possible de régler soi-même la hauteur) ? La bonne hauteur est différente pour chaque personne, elle est en général de 110 à 150 cm pour pousser et un peu plus basse pour tirer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Source: directives pour la pratique, Copyright © Knibbe&Knibbe, LOCOmotion NL, Traduction allemande AEH, française OdASanté.

Graphiques: Mobility Gallery, Copyright © Knibbe&Knibbe, LOCOmotion NL.

Modification pour les jeunes: Elisabeth M. Berger, AEH, basée sur l'art. 25, commentaire de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail, état février 2016.